

Sainte-Thérèse, le 23 mars 2021

**PAR COURRIEL :**

Objet : Demande d'accès aux documents concernant la propriété située au 410-414, rue  
du Baron-Louis-Empan, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, lot 6 364 665 et 6 364  
666

V/Réf : 21.4971.PHI

---

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, datée du 2 février dernier, concernant  
l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint les documents visés par votre demande. Ce sont :

**Dossier 7430-15-01-01979**

1. Certificat d'autorisation du 23 août 2006, 2 pages

**Dossier 7430-15-01-02916**

2. Compte rendu d'appel (plaintes) du 17 avril 2013, 5 pages
3. Rapport d'inspection du 8 mai 2013, 6 pages

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en  
vertu des articles 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et  
sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics  
et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous  
pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à  
l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce  
recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu  
Répondante de la Loi sur  
l'accès aux document

p.j. (15)

Sainte-Thérèse, le 23 août 2006

**CERTIFICAT D'AUTORISATION**  
(Article 22)

---

Le Relais du Baron  
410, rue du Baron-Louis-Empain  
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson (Québec)  
J0T 1L0

N/Réf. : 7430-15-01-01979-00  
400337209

Objet : Utilisation de deux quais flottants au lac Masson

---

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 15 septembre 2005, reçue le 19 septembre 2005 et complétée le 19 juin 2006, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LRQ, chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Utilisation de deux quais flottants situés sur la rive des lots 28-101 et 29-187, rang 6, canton de Wexford, paroisse de Sainte-Marguerite, ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, MRC Les Pays-d'en-Haut.

Les dimensions du premier quai sont de 1,52 mètre par 18,29 mètres (5 pieds par 60 pieds) tandis que les dimensions du second sont de 1,22 mètre par 12,19 mètres (4 pieds par 40 pieds).

La demande de certificat d'autorisation et les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Lettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, datée du 15 septembre 2005 et signée par Marie-Carole Goulet, propriétaire, Le Relais du Baron, présentant la demande de certificat d'autorisation à laquelle étaient annexé un croquis illustrant la localisation des quais.

CERTIFICAT D'AUTORISATION

- 2 -

N/Réf. : 7430-15-01-01979-00  
400337209

Le 23 août 2006

- Formulaire de demande de certificat d'autorisation, daté du 3 novembre 2005 et signé par Marie-Carole Goulet.
- Lettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, datée du 22 décembre 2005 et signée par Marie-Carole Goulet, comprenant des informations complémentaires.
- Lettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, datée du 10 mai 2006, reçue le 19 juin 2006 et signée par Marie-Carole Goulet, comprenant des informations complémentaires.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,

JR/SL/md

Jean Rivet  
Directeur régional de l'analyse et de l'expertise  
de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des  
Laurentides

ANALYSÉ PAR:

\_\_\_\_\_

RECOMMANDÉ PAR:



COMPTE RENDU D'APPEL

A.R.-15-20130417-0306 ( \* )

A.R.-15-20130417-0000

<b>----- ALERTE -----</b>							
Requ par :	<u>Marie-Chantale Joseph</u>	Heure que le service téléphonique vous a appelé :	<u>16 :39 min</u>				
Date :	<u>2013-04-17</u>	Heure que vous avez rappelé le service téléphonique :	<u>16 :40 min</u>				
<b>----- MESSAGE DU SERVICE TÉLÉPHONIQUE -----</b>							
Nom :	<u>art. 53-54</u>	Fonction :	<u>Citoyenne</u>				
Organisme :	<u></u>	Adresse :	<u>53-54</u>				
N° Téléphone :	<u>[ ]</u>	Ville :	<u></u>				
Message :	<u>La compagnie HBO Construction coupe des arbres sur le bord du Lac Masson.</u>						
<b>----- TYPE D'ÉVÈNEMENT -----</b>							
Aérien	<input type="checkbox"/>	Bris d'équipement	<input type="checkbox"/>	Carcasse	<input type="checkbox"/>	Déversement illégal	<input type="checkbox"/>
Ferroviaire	<input type="checkbox"/>	Mouvement de Terrain	<input type="checkbox"/>	Incendie	<input type="checkbox"/>	Inondation embâcle	<input type="checkbox"/>
Inondation eau claire	<input type="checkbox"/>	Inondation frasil	<input type="checkbox"/>	Manutention	<input type="checkbox"/>	Maritime	<input type="checkbox"/>
Pluie diluvienne	<input type="checkbox"/>	Réservoir	<input type="checkbox"/>	Routier	<input type="checkbox"/>	Tornade	<input type="checkbox"/>
Travaux illégaux	<input type="checkbox"/>	Autres	<input checked="" type="checkbox"/>				
Explication : <u>Coupe d'arbre sur le bord d'un lac</u>							
Nom de la ville : <u>Ste-Marguerite du Lac Masson</u>		N° de la ville : <u>(77012)</u>					
<b>----- TRAITEMENT DE L'ÉVÈNEMENT -----</b>							
Heure que vous avez appelé le plaignant :		Début : <u>16 :50 min.</u>	Fin : <u>16 :54 min.</u>				
Explications additionnelles : <u></u>							
<b>TRANSFERT (O/N) 0</b> Immédiat : <u></u> Différé : <u>X</u> Date : <u>2013-04-17</u>							
N° de région : <u>15</u>		Heure que vous avez appelé : <u></u> h <u></u> min.					
Nom de la personne : <u></u>		Heure du retour d'appel : <u></u> h <u></u> min.					
Transféré à (serv. ou code) : <u>NAT</u>							
Commentaires : <u></u>							
Traitement terminé à : <u>17 :00 min.</u>		Période de traitement : Int : <input type="checkbox"/> Ext : <input checked="" type="checkbox"/> Comb : <input type="checkbox"/>					

Signature : MCS  
2008-09-16

Date : 2013-04-17







**COMPTE RENDU D'APPEL**

#~~T~~- AR-006

A.R. : 15-20130417-0306(3)

<b>ALERTE</b>			
Date de l'appel : 2013-04-17 (année, mois, jour)	Reçu par : <b>Cynthia Beaulé</b>	Heure de réception de l'appel au COG : <b>18 h 28</b>	
Date événement : 2013-04-17 (année, mois, jour)	Heure événement : <b>fin pm h</b>		
<b>COORDONNÉES</b>			
Nom de l'interlocuteur : <b>53-54</b>	Fonction :		
Organisme : <b>citoyen</b>			
Nom de la personne à rappeler : <b>idem</b>	Fonction : <b>idem</b>		
Organisme :			
Adresse : <b>Ste-Marguerite-lac-Masson</b>			
N° de téléphone <b>53-54</b>	Ville : <b>Ste-Marguerite-lac-Masson</b>		
Localisation de l'événement : <b>à côté de l'Hôtel de-ville</b>			
Nom de la ville : <b>Ste-Marguerite-du-lac-Masson</b>		N° de la ville :	
<b>TYPE D'ÉVÉNEMENT</b>			
Aérien <input type="checkbox"/>	Bris d'équipement <input type="checkbox"/>	Incendie <input type="checkbox"/>	Déversement illégal <input type="checkbox"/>
Ferroviaire <input type="checkbox"/>	Glissement de terrain <input type="checkbox"/>	Pluie diluvienne <input type="checkbox"/>	Inondation <input type="checkbox"/>
Manutention <input type="checkbox"/>	Maritime <input type="checkbox"/>	Travaux en milieux humides <input type="checkbox"/>	Réservoir <input type="checkbox"/>
Routier <input type="checkbox"/>	Tornade <input type="checkbox"/>		Fuite de gaz <input type="checkbox"/>
			Autres : <input type="checkbox"/>
Produit (s) en cause : <b>coupes d'arbres centenaires</b>		Quantité estimée : <b>1</b>	
Description sommaire de l'événement : <b>Dénonce la coupe d'arbre centenaire d'un lieu qui devrait bientôt être classé au niveau culturel. L'appelant dit que l'entrepreneur qui coupe les arbres aurait un permis de la Ville.</b>			
<b>Le citoyen aimerait être rappelé pour savoir ce qui peut être fait par l'intervenant UE et le Ministère,</b>			
<b>TRANSFERT</b> Immédiat <input type="checkbox"/> Différé <input checked="" type="checkbox"/>			
N° de région :	Heure à laquelle l'intervenant de garde a été prévenu par téléavertisseur :                      h		
Nom de l'intervenant :	Heure du retour d'appel :                      h		
Commentaires :			
<b>TRAITEMENT TERMINÉ : 18 h 57</b>			

Signature : \_\_\_\_\_

Date : 2013-04-17 \_\_\_\_\_

**1. Identification**

Date de l'inspection : 2013-05-08	Heure d'arrivée : 13 h 47	Heure de départ : 15 h 15
Inspecteur : Sophie Janelle-Morin		Accompagné de :

N° intervention : 300807019	Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7430-15-01-02916-00	N° du rapport d'inspection : 401034039
N° demande : 200204360	Type de demande : Projet / programme
But de l'inspection : Vérifier si des travaux ont été réalisés dans la bande de protection riveraine ou dans le littoral du lac Masson.	

**Lieu inspecté**

Nom du lieu : 410, rue du Baron-Louis-Empain, Sainte-Marguerite-du-lac-Masson	
Nom usuel du lieu : 410, rue du Baron-Louis-Empain, Sainte-Marguerite-du-lac-Masson	
N° du lieu : X2141686	Type de lieu : immeuble et infrastructure
Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 410, rue du Baron-Louis-Empain Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson (Québec) J0T 1L0	
Lots 28-101 et 29-187 du cadastre de la Paroisse Sainte-Marguerite	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 46,034000000000;-74,039400000000	

**Intervenant du lieu**

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
HBO Construction inc.	Propriétaire	397, avenue Sainte-Croix Montréal (Québec) H4N 2L3	Y2104052

**Conditions météo**

Ensoleillé, 26 degrés Celsius

**Personnes rencontrées**

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Martin Léger	Urbaniste	

**Mode d'identification**

But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/identification faite auprès de : Urbaniste			

**Plainte**

Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> s. o.
-----------------------	------------------------------	------------------------------	---

**Photos numériques**

Nombre de photos prises sur le terrain : 22	Nombre de photos annexées au rapport : 6
---	--

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Sophie Janelle-Morin avec un appareil photo de type Canon Powershot A580. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-15\janso01

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.

Date de l'inspection : 2013-05-08

No de gestion documentaire : 7430-15-01-02916-00

## Autres pièces annexées au rapport

	Numéro	Titre
<input checked="" type="checkbox"/> Croquis	1	Angles de prise de vue des photographies, inspection du 8 mai 2013.
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input checked="" type="checkbox"/> Autre	2	Annexes - photographies

## Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants
<input type="checkbox"/> eau			
<input type="checkbox"/> air			
<input type="checkbox"/> sol			
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> pesticides			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			
Duplicata des échantillons remis :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Demandes d'analyses jointes au rapport :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.

## 2. Mise en contexte (facultatif)

Cette inspection fait suite à une demande du Ministère de la Culture, qui souhaite classer le bâtiment sur la liste du patrimoine moderne. Le bâtiment est la propriété de la municipalité, mais une partie du terrain appartient à HBO Construction inc. Ce promoteur a entamé les travaux pour y construire des condos. Le but de cette inspection est de vérifier si des travaux ont eu lieu dans la bande de protection riveraine ou dans le littoral du lac Masson.

## 3. Description de l'inspection

À mon arrivée, je constate que des travaux de démolition et de construction ont récemment eu lieu sur le terrain appartenant au promoteur, soit le 410, rue du Baron-Louis-Empain.

J'entre dans l'Hôtel de Ville au 414, rue du Baron-Louis-Empain afin de discuter avec Martin Léger, urbaniste. Il m'informe que le bâtiment démoli est une ancienne auberge qui a été détruite par un incendie le 20 novembre 2012 (photo 1). Il me présente un plan du projet de condos, intitulé « Villas du lac Masson ». Il m'indique la bande de protection riveraine sur le plan et insiste sur le fait que tous les travaux seront réalisés à l'extérieur de cette dernière. Selon lui, les arbres qui ont été coupés se situent tous en milieu terrestre.

Je prends congé de l'urbaniste.

Je me déplace sur le terrain appartenant au promoteur. Je géoréférence la limite du terrain à l'aide de mon GPS (voir croquis). Je constate qu'un bâtiment secondaire, servant probablement de remise, a été démoli. Je me dirige en bordure du lac, vis-à-vis les fondations de la remise (photo 2). La rive est artificielle et est constituée d'un remblai aménagé avant ou pendant la construction de l'auberge (photo 3). La rive étant gazonnée, je détermine la ligne des hautes eaux (LHE) à l'aide des marques d'érosion. La pente du talus étant faible, j'établis que la bande de protection riveraine s'étend sur 10 mètres à partir de la LHE. Je constate qu'aucun travaux et aucun déboisement n'ont été réalisés dans la bande de protection riveraine.

Je me dirige vers la zone où des travaux de construction ont débuté. Je constate que des arbres ont été coupés et que les fondations d'un bâtiment ont été excavées (photo 4). Une barrière à sédiments a été installée à la limite de la zone des travaux (photo 5). J'identifie une plante reconnue pour vivre à limite de la LHE et identifiée comme plante obligée des milieux humides\*, *Myrica gale*. Je détermine la LHE à l'aide de la présence de cette plante et aussi à l'aide des traces d'érosion sur le sol et des marques sur les roches (photo 6). Je constate qu'aucun arbre n'a été coupé dans la bande de protection riveraine de 10 mètres. Tous les travaux ont été effectués en milieu terrestre.

\*Selon la note explicative sur la ligne naturelle des hautes eaux de la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables*.

Date de l'inspection : 2013-05-08

No de gestion documentaire : 7430-15-01-02916-00

**4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)**

En consultant le registre foncier, je confirme que les lots 28-101 et 29-187 appartiennent à HBO Construction, tandis que le propriétaire du lot 29-P est la municipalité de Sainte-Marguerite-du-lac-Masson.

**5. Conclusion**

Des travaux de démolition et de construction ont débuté au 410, rue du Baron-Louis-Empain. Par contre, aucun de ces travaux n'a été réalisé la bande de protection riveraine ou dans le littoral du lac Masson.

**6. Recommandations**

- Je recommande de transmettre les résultats de l'inspection au Ministère de la Culture et de fermer le dossier.

Rédigé par : Sophie Janelle-Morin

Date de rédaction : 23 mai 2013

Signature :

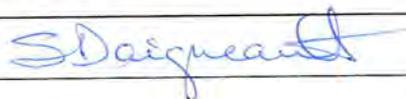


**7. Vérification du rapport d'inspection**

Approuvé par : Sophie Daigneault

Fonction : Chef d'équipe

Signature :



Date :

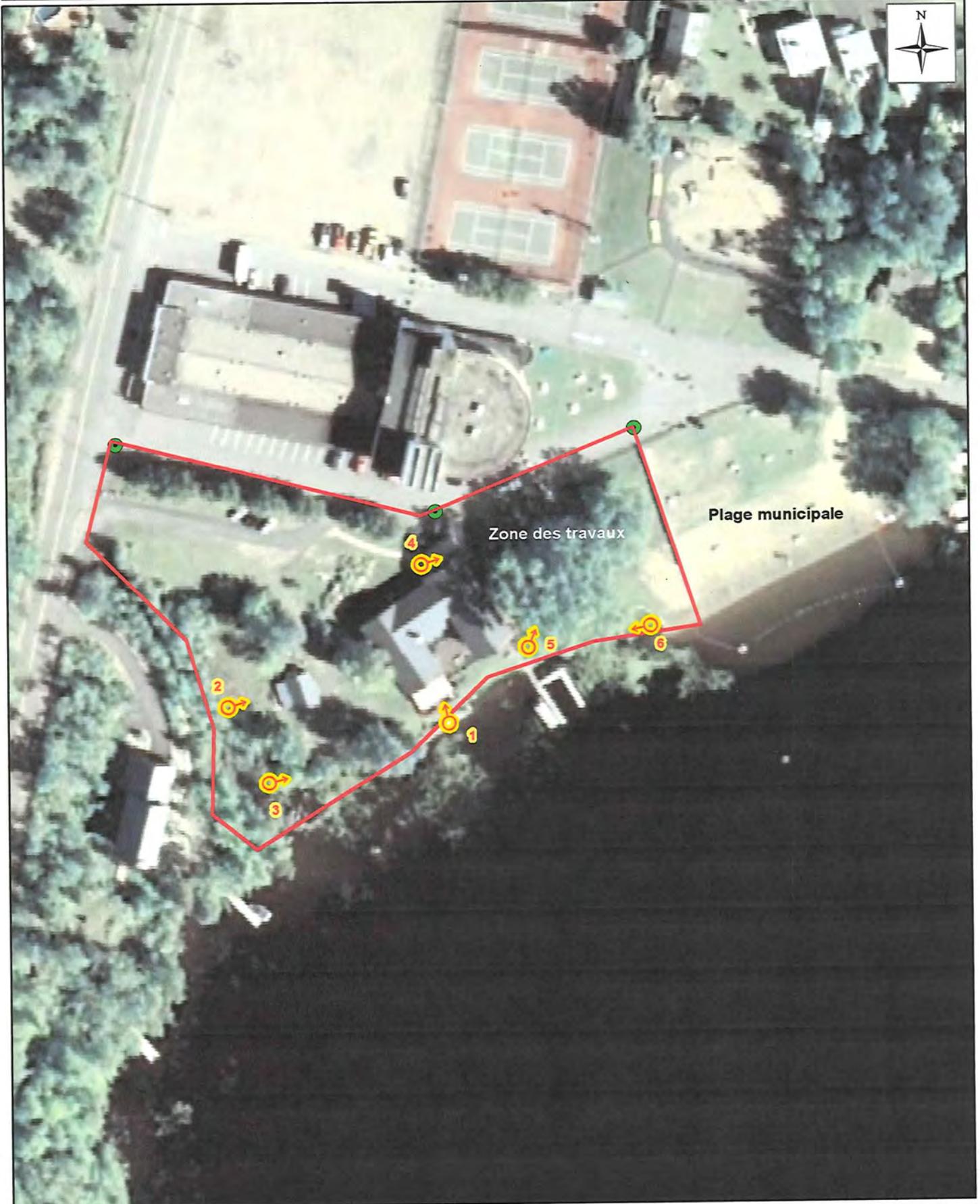
20 juin 2013

Commentaires :

Je suis en accord avec les recommandations formulées :

Transmettre les résultats de l'inspection au Ministère de la Culture et de fermer le dossier.

# Angles de prise de vue des photographies, inspection du 8 mai 2013.



## LÉGENDE :

-  Point géoréférencé (précision +/- 3 m)
-  no de la photo et angle de prise de vue
-  Terrain appartenant au promoteur

Échelle :  Mètres

### Source des données :

Données vectorielles (carte topographique, limites administratives, etc.) : © Gouvernement du Québec  
 Orthophotographies : © Gouvernement du Québec  
 ou © Communauté métropolitaine de Montréal

© Gouvernement du Québec, tous droits réservés, 2011.

Réalisé par :  
 Sophie Janelle-Morin

Ministère du  
 Développement durable,  
 de l'Environnement  
 et des Parcs  
**Québec** 



**Photo no : 5**

**Fichier : IMG\_3809.jpg**

**Description :**

Barrière à sédiments délimitant les travaux.



**Photo no : 6**

**Fichier : IMG\_3813.jpg**

**Description :**

LHE déterminée à l'aide des marques  
visibles sur les roches, de la présence de  
Myrica gale et des traces d'érosion sur le  
sol

57 23 mai 2013





IMG\_3794 (Medium).jpg



IMG\_3795 (Medium).jpg



IMG\_3796 (Medium).jpg



IMG\_3797 (Medium).jpg



IMG\_3798 (Medium).jpg



IMG\_3799 (Medium).jpg



IMG\_3800 (Medium).jpg



IMG\_3801 (Medium).jpg



IMG\_3802 (Medium).jpg



IMG\_3803 (Medium).jpg



IMG\_3804 (Medium).jpg



IMG\_3805 (Medium).jpg



IMG\_3806 (Medium).jpg



IMG\_3807 (Medium).jpg



IMG\_3808 (Medium).jpg



IMG\_3809 (Medium).jpg



IMG\_3810 (Medium).jpg



IMG\_3811 (Medium).jpg



IMG\_3812 (Medium).jpg



IMG\_3813 (Medium).jpg



IMG\_3814 (Medium).jpg



IMG\_3815 (Medium).jpg